Lettre Trimestrielle d'informations du Conseil Syndical - 3eme trimestre 2011

Toutes les informations détaillées sur www.50ruepoussin.com ID: Nicolas - MP : Poussin (attention majuscules)

50ruepoussin

Point sur l'étude balcons / façade cour et isolation du toit

L'architecte Mr Comte est en cours d'appel d'offres pour la rénovation balcons et façade cour et isolation du toit.

Prochaines étapes :

- les résultats de l'étude seront envoyés avec la convocation à l'AG début novembre.
- présentation par l'architecte du dossier complet en Assemblée Générale.
- mise au vote à Assemblée Générale de décembre

Ce qu'il faut retenir : prévoir dans le budget 2012 de chacun la dépense liée aux travaux

- La nécessité d'intervenir : la question des balcons est posée depuis1992 et confirmée par les conclusions des études de 2006, 2010 et 2011.
- L'entretien du toit lors de l'isolation, prolongera son espérance de vie :
 - pour mémoire, la rénovation de la toiture a été évaluée par les architectes entre les 5 à 10 ans à venir.
 - ceci rend possible un échelonnement de la dépense pour ces travaux-ci ; pour ceux qui envisageraient un prêt.
- Cette dépense valorise le capital de chacun, évite sa dévalorisation par manque d'entretien et participe du bon entretien de l'immeuble.

Un dégât des eaux, un problème électrique : QUE FAIRE ?

Au nive au administratif

- 1 contacter D'ABORD votre assurance qui vous indiquera la marche à suivre
- 2 -certaines assurances ont leur propres experts et artisans qui interviennent
- 3 cela préservera vos droits
- 4- si vous contactez vous-mêmes un artisan, cela doit être fait en concertation avec votre assurance

Eviter de contacter **SYSTEMATIQUEMENT** le **syndic** pour demander l'envoi d'un artisan : cela peut aboutir à des **frais de gestion et de dossier supplémentaires à votre charge**

Au niveau matériel

- 1 s'il vous **semble** que cela vient d'un voisin, allez lui rendre visite (ex : l'eau coule de votre plafond)
- 2 s'il vous **semble** que cela pourrait venir de la copropriété (ex : cela vient du toit) contactez le conseil syndical

LE CONSEIL SYNDICAL EST LA POUR VOUS AIDER



TRI SELECTIF, pas de sacs dans le bac : POURQUOI ?

Le bac papier, plastique, etc... est trié par des personnes physiques sur des tapis roulants.

(photo gauche avec une visite scolaire)

Quand des sacs arrivent sur le tapis, ils ne sont pas vidés, ils sont éliminés

VIDER TOUS LES SACS
et
PAS DE SACS (même vides) DANS LE BAC



Le Conseil Syndical à votre service : Esc A : Marc Cadiot

Esc B: Sarah Gautrois - Nicolas Petit - Anna Tabakhoff, Présidente